Compte rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 23 janvier 2025 à 19h30

Présents : G. Cleret, I. Banchet, H. Millon, S Huet, D. Toussaint, M. Vanpé

Excusées : C. Martin, N. Terrier

Pouvoir : M-C Catry à D. Toussaint

1) Approbation du CR du conseil du 21 novembre 2024 : **unanimité**

2) Désignation du secrétaire de séance : Marc Vanpé

3) Délibération portant sur la modification des statuts de l'EPIC Eterpa.

Suite au départ d'un membre extérieur du conseil d'administration, et considérant qu'Eterpa gère aujourd'hui un centre de vacances appartenant à la mairie de Roissard. Il est proposé de remplacer ce membre extérieur par un élu de la commune de Roissard. Ce changement nécessite une modification des statuts d'Eterpa qui doit être approuvé par le CM de Saint-Andéol.

Délibération approuvée à l'unanimité

4) Positionnement de principe de la commune sur l'embauche par la communauté de commune du Trièves d'un(e) secrétaire de remplacement susceptible de gérer les affaires courantes d'une commune en cas d'absence du (de la) secrétaire de mairie titulaire et/ou de l'aider en cas de surcharge de travail ponctuelle.

La CCT M. le Maire explique que cette initiative suit une tendance générale dans de nombreuses communautés de communes et est encouragée par le département. Il ajoute que plusieurs communes ont déjà exprimées leur intérêt.
Il précise enfin qu'il y aurait une part de coût fixe de l'ordre 1500€ par an pour la commune puis une part variable en cas d'utilisation effective de ce secrétaire.

Considérant que la commune de Saint-Andéol n'a qu'un seul secrétaire.
Considérant qu'en cas d'absence celui-ci est très difficile à remplacer.
Considérant que le fonctionnement de la commune sans secrétaire de mairie peut très rapidement devenir problématique.
Considérant enfin que la participation à ce dispositif représente un coût relativement modeste pour la commune.
Le conseil municipal donne son accord de principe à l'unanimité.

5) Réflexion sur un accueil d'urgence commun à la CCT : nomination d'un référent communal
La CCT cherche à recenser et à mutualiser les possibilités d'accueil d'Urgence disponible sur son territoire. Ces logements pourraient être utiliser pour loger temporairement dans l'urgence des personnes dans le besoin : violences conjugales, sinistre, migrants.
H. Millon est nommé référent communal pour Saint-Andéol, I. Banchet nommée suppléante.

6) La CCT doit mettre en conformité son SCOT par rapport aux dispositions nationales concernant le Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Pour cela, la commune de Saint-Andéol devra peut-être à terme se doter d'un PLU.
M. Le Maire participera à la première réunion sur ce sujet qui aura lieu le 4 février à Monestier.

7) Les travaux de la CCT sur la mobilité ont abouti à la création de points d'auto-stop avec l'implantation de panneaux spécifiques sur toutes les communes.

L'ensemble des élus s'accorde à penser que ce panneau ne présente pas un grand intérêt à Saint-Andéol. Il est malheureusement difficile de refuser ce panneau, un panneau va donc être implanté sur la place de la mairie à Saint-Andéol.

8) Points sur les travaux

- Le détournement de la bouche qui renvoie des eaux pluviales dans le réseau d'eaux usées va bientôt être réalisé.
- Des convecteurs électriques très anciens vont être remplacés dans l'un des logements de la cure.
- La pico-centrale sur le trop plein du réservoir est fonctionnelle même si les travaux ne sont pas complètement finalisés.
- Il y a encore une fuite d'eau sur le réseau communal. Nicolas va la rechercher la semaine prochaine dès que les conditions de neige seront adéquates.

9) Questions diverses

- La commune va participer avec la commune de Chichilianne pour quelques dizaines euros au salaire de la personne chargé de l'ABC communal. Cette participation permet d'embaucher la personne sur ses 3 mois d'interruption. L'ensemble des conseillers déplorent néanmoins la façon dont a procédé la commune de Chichilianne pour décider ce contrat.
- S. Huet nous informe que pour bénéficier des subventions sur le projet d'espace valléen, il ne va pas falloir traîner. Une réunion publique concernant le projet de halle couverte sur la place du four à pain va être donc être organisé très prochainement.
- La commune de Gresse-en-Vercors va accueillir un gros festival de musique avec potentiellement plusieurs milliers de personnes organisé par l'association mix'arts du 29 au 31 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 20h27.

Vu pour être affiché le 28 Nov 25, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes. A Saint-Andéol, le 28 Nov 2025

Le Maire,

Gilles CLERET

Le Secrétaire,

Marc VANPE